INFOcom

N°13 – Septembre 2014

CMCAS Moulins Vichy
15 Rue Général Hoche
03000 MOULINS
04 70 20 73 20
cmcasinfocom@wanadoo.fr
Site internet : moulins-vichy.cmcas.com

Editorial

Elections CMCAS : la fin de l'Arlésienne

Il aura fallu pas moins de 18 mois pour arriver, au travers d'un accord signé par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, à ces fameuses élections en novembre 2014.

Des élections qui, pour les **actifs**, se feront uniquement par vote électronique du **lundi 24 novembre 8h00 au jeudi 27 novembre 8h00**. Les codes vous seront envoyés deux fois, les 12 et 20 novembre 2014. Aucune possibilité de les récupérer en dehors de ces deux envois !

Pour les **inactifs**, ce sera plus complexe :

- soit un vote par correspondance du **4 au 18 novembre.** Le matériel de vote sera expédié le 20 octobre 2014.
- soit un vote électronique dans les mêmes conditions que les actifs. Les codes pour voter seront envoyés deux fois : le 20 octobre (en même temps que le matériel de vote par correspondance) et le 20 novembre 2014.

Attention : si vous avez voté par correspondance, le vote électronique sera refusé.

Il faudra être attentif aux conséquences de cet accord : non seulement le scrutin passe de 5 à 3 jours (le 27 novembre n'étant que le jour du dépouillement) mais attention à ceux qui égareraient leurs codes : plus de possibilité de les récupérer auprès de la plateforme téléphonique ! Soyez vigilants aux courriers que vous recevrez en octobre /novembre !

Marcel Paul disait il y a plus d'un demi-siècle, *« Quiconque se contente de consommer les activités sociales sans y participer, est condamné tôt ou tard à en être dessaisi ».*

Sébastien LASCAUX, président de la CMCAS

- Mardi 21 octobre 2014
Sortie à Clermont-Ferrand
Michelin et Laser Games

- Samedi 20 décembre 2014
Arbre de Noël

- Printemps 2015
Voyage au Montenegro

Pour joindre notre CMCAS

Un accueil physique et téléphonique pour répondre à vos questions :

15 Rue du Général Hoche 03000 MOULINS	16 Place Charles de Gaulle 03200 VICHY
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de13h30 à 16h30	le mardi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h
Téléphone : 04 70 20 73 20	Téléphone : 04 70 97 30 40

Fax : 04 70 20 73 27 Courriel : cmcasinfocom@wanadoo.fr

Réalisation : CMCAS Moulins Vichy – Septembre 2014

La vie de la CMCAS

Jeunesse

Sortie au Pal

Fin des vacances : Qui s'est amusé le plus à cette sortie au Pal ? Plaçée sous les signes :
- du soleil avec le manège tournant, et un super beau temps.
- de l'enfance avec le bébé hippopotame (je ne sais pas si il a un nom), les jeux et les témoignages de nos jeunes.
- et d'une forme d''éducation avec les spectacles magiques des oiseaux et otaries.

Un agréable moment de dernière minute avec beaucoup de changements à assumer pour cette rentrée 2014.

Jean-Claude ROUX

Soulac

Témoignage d'un bâtisseur

4 ans depuis le dernier Soulac : c'étaient les retrouvailles à l'échelle nationale et pourtant certains vivaient pour la première fois cette expérience…
Bravo le relais jeunesse ; l'émancipation n'a pas d'âge. Il n'en manquait vraiment qu'un : Oliv'… que nos 35 festivaliers n'ont pas rencontré !
Notre stand a su donner du sens, une ambiance, beaucoup de couleurs aussi : aucun n'a failli dans sa participation. Des concerts : je ne sais quoi en dire ? Les performances de nos musiciens m'ont régalé, chacun vit son Soulac !
Bénévoles, détachés ou non, tous volontaires…impliqués. L' Engagement existe, enrichi par le plaisir partagé. Un collectif se construit dans des moments comme ceux-là parce que ce n'est pas simple voire dur. Les bâtisseurs de nos 5 CMCAS ont fait un don de 400€ à l'association des Puits. L'école est en cours de construction au Burkina Faso. Si la cause du Sud interpellait encore : voici le lien : www.les-puits-de-la-solidarite.fr
Une réussite oui que ce 14ème Soulac, malgré certains bâtons dans les roues… habituels. Un organisme autogéré dérange ; qui l'ignore encore ? Ce Soulac a fait rêver et cette utopie est vitale.

Jean-Claude ROUX

Ateliers Gym-équilibre

Vous recherchez des solutions pour améliorer votre condition physique, développer et entretenir votre équilibre et reprendre confiance en vous.
Ce programme d'éducation à la santé s'adresse à toutes les personnes à partir de 60 ans.
Le réconfort apporté par la pratique de la Gym-équilibre est tel que vous vous sentirez rassurés sur vos capacités. Vous retrouverez peu à peu confiance.
Véritable programme d'échanges et de rencontres, ces ateliers peuvent vous aider à mieux appréhender les difficultés dues aux chutes et à la perte d'équilibre.

Lieu de l'action : Salle Eric Busserolles, 108 Allée Mesdames, 03300 CUSSET
Réunion d'information : Lundi 22 septembre de 10h à 11h
Date des ateliers : du 29 septembre au 15 décembre 2014, les lundis de 10h à 11h
Inscriptions : auprès de votre CMCAS au 04 70 20 73 20 avant le 12 septembre 2014

Camieg

La vie de la CMCAS

Colos

Complexe Marcel Paul : un air de vacances

Comme les années précédentes, deux sessions nationales de trois semaines ont accueilli pour chacune une vingtaine de jeunes, leur équipe d'encadrement ainsi que l'intervenant pour piloter l'activité principale qui était leur choix « Vidéo Court Métrage ». De l'avis de tous, le cadre et l'environnement conviennent très bien pour cette thématique, dommage qu'une météo plus que changeante ait perturbé quelque peu l'accueil sous toile. Pour chaque session, une soirée était organisée dans le cadre des tournées nationales, « je chanterai sur Terre et en enfer » et « l'Amusette Baroque » qui ont été appréciées par les jeunes malgré les craintes ressenties à l'annonce du programme au regard de l'âge du public concerné. Ainsi les deux sessions se sont passées dans la bonne humeur, vie collective en autonomie avec respect des valeurs de la CCAS. Une preuve de réussite, certains jeunes projettent de revenir, d'autres de s'inscrire à la formation B.A.F.A, de quoi assurer l'avenir et la continuité dans ce domaine de nos activités sociales.

Roger PENOT

Tennis

Comme chaque année, notre section Tennis a participé à la coupe d'Auvergne « Tennis Entreprises ».

Comme tous les ans, nous n'étions pas assez nombreux au sein de la section, à répondre aux critères de limite de classement des joueurs imposés par cette compétition. Une nouvelle fois, nous avons donc sollicité nos amis tennismans de l'ASCEE-MOULINS (section tennis des salariés de l'équipement) pour composer une équipe d'entente.

3 joueurs de l'ASCEE : BERNARD Eric, MARIN Christian, FILLARDET Nicolas et 3 joueurs de notre section : MASSINI Raymond, LAROUBLE François et LAJOIE Bernard.

A l'issue de la phase départementale de qualification (3 rencontres de poule, plus une finale départementale), notre équipe pour la deuxième fois de son histoire s'est qualifiée pour la finale régionale.

Cette finale s'est disputée sur les courts de l'AS YZEURE le 24 juin contre l'équipe de l'entreprise RHENALU d'Issoire. Décimée par les blessures de trois de nos joueurs et en particulier celle de Raymond MASSINI 3 jours avant la rencontre, notre équipe s'est logiquement inclinée sur le score de 3/0.

Dans une ambiance chaleureuse , un repas en commun a clôturé cette très belle journée ensoleillée.

A partir du 25 octobre, notre équipe participera au Championnat Départemental par équipe « Tennis Entreprises » division honneur. Composition de l'équipe : LECAROUR Mickaël, LEPELTIER Philippe, LOUBIER Sylvain, MASSINI Raymond, LAJOIE Bernard.

Bernard LAJOIE

** ASCEE : Association Sportive Culturelle Entraide de l'Equipement.*

Infos pratiques

Prenez le relais

Vous avez besoin des activités sociales, elles ont besoin de vous, alors, n'hésitez pas !
PAR vous, POUR vous
Encadrer les activités sociales est un droit statutaire dont peuvent bénéficier tous les agents. Alors, pourquoi ne pas en profiter pour acquérir les savoirs qui feront de vous un animateur ?
Devenir animateur vous tente ? Vous appréciez de partager votre passion culturelle ou sportive avec des enfants ou des adultes ? N'hésitez plus, « Prenez-le relais ». Faites profiter vos collègues et leurs familles de votre compétence, lors des séjours organisés par la CCAS. Encadrer vos activités sociales est un droit statutaire ouvert à chaque agent, quel que soit son collège (exécution, maîtrise ou cadre). Vous bénéficierez d'un détachement d'une courte durée, compatible avec l'exercice normal de votre profession dans les IEG.

Comment s'y prendre ? Comment ça marche ?
Contactez votre CMCAS qui vous adressera un questionnaire. Dès réception du dossier, le président de la CMCAS vous rencontrera. Votre dossier sera transmis à la direction régionale CCAS qui centralise les candidatures. Un regroupement des candidats sera organisé sur deux jours, la session d'accueil et d'orientation, afin de mieux appréhender la CCAS et son fonctionnement. À l'issue de cette session, vous choisirez votre type d'encadrement : en centre de vacances jeunes ou adultes et familles.

Encadrer en centre vacances jeunes (enfants, ados)
Vous préparerez le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). Vous êtes lié par un contrat moral avec la CCAS pour laquelle vous vous engagez à encadrer pendant trois ans.

Encadrer en centre de vacances adultes et familles
Vous suivrez un stage de préparation à l'encadrement de trois jours, qui sera prolongé par une période d'observation de quinze jours dans un centre de vacances adultes et familles. Stagiaire, vous y découvrirez les différentes facettes de l'encadrement et du fonctionnement du centre sous la tutelle du responsable principal du centre. L'agent stagiaire renvoie sa grille d'observation à l'Institut de formation, de recherche et de promotion (Iforep) qui à son tour lui dispensera une formation de deux fois cinq jours. Après validation de cette formation, l'Iforep délivrera le certificat d'aptitude à encadrer. L'été suivant, vous êtes sur le terrain.

BAFA

Prise en charge de financement

Tu es sérieux (se), responsable et motivé (e). Tu aimes les enfants. Tu souhaites acquérir de l'expérience. Tu adhères aux valeurs développées dans le projet éducatif des Electriciens et Gaziers* et aux modes pédagogiques défendus par la Convention des Droits des jeunes…
Alors, l'encadrement des centres jeunes, c'est pour toi !!!

Date de clotûre des candidatures :
17 OCTOBRE 2014

Chaque candidat devra adresser une lettre de motivation et un CV au président de la CMCAS. Il sera ensuite reçu durant le mois de novembre.

Conditions pour se porter candidat :
- être ayant droit de la CMCAS de Moulins Vichy
- avoir 17 ans au 31 janvier 2015
- s'engager à encadrer 2 étés consécutifs à la CCAS après l'obtention du BAFA

Attention : les possibilités de financement de la CMCAS sont limitées.

*ccas.fr/espace bénéficiaire/plus de colo

Soutien scolaire

Les activités sociales proposent, pour vos enfants du primaire au secondaire, une aide au soutien scolaire sur mesure et à des tarifs négociés auprès de Domicours.
Renseignements et inscriptions dès septembre auprès de votre CMCAS.

Permanences

Camieg
À Moulins :
de 10h à 12h30 et 13h30 à 14h30
8 octobre 2014
4 décembre 2014

A Vichy :
de 9h à 12h
14 novembre 2014

RAPPEL

Sortie à Clermont-Ferrand

La commission Jeunesse propose aux enfants de 6 à 17 ans
une journée découverte à Clermont-Ferrand.
Venez découvrir l'extraordinaire Aventure Michelin à travers
une foule d'inventions et innovations techniques
puis vous éclater au Laser Games,
fous rires et sensations fortes garantis !!!

LE MARDI 21 OCTOBRE 2014

La participation financière est de 20€ par enfant
15€ pour le 2ème et 3ème enfant de la même famille
40€ pour les invités

PROGRAMME

Départ :
7h45 *Fromenteau Moulins*
8h45 *SLV Cusset*
10h *: Aventure Michelin*

12h15 : *Buffalo Grill*

14h *: Laser Games*
16h *: Goûter*

Retour :
17h30 *SLV Cusset*
18h30 *Fromenteau Moulins*

Sortie à Clermont	21 octobre 2014
NIA Ouvrant Droit : Nom Prénom : Adresse : Téléphone : E mail :	Nom Prénom des participants : - - - - -
Enfant : 20€ X ..... = 2ème et 3ème enfant de la même famille : 15€ X ..... = Invité : 40€ X ..... =	TOTAL :
Coupon à retourner à notre CMCAS avec votre règlement	Date limite d'inscription : 22 septembre 2014